

Droit image mineurs internet

Par elioz, le 03/09/2013 à 19:11

Bonjour,

Je me demandais comment faisaient certains sites français pour pouvoir autoriser aux mineurs la publication de photos d'eux mêmes. La loi française n'interdit-elle pas ce genre de choses ? Quelles restrictions dois-je appliquer sur mon site ? Merci de votre réponse.

Par perrie31, le 20/09/2013 à 16:53

Bonjour,

Je ne suis pas spécialiste en la matiere, mais rien n'interdit la publication de photo de mineur, des lors que ces photos ont été prises dans un lieu public.